

RÈGLEMENT PALMYRE RUN

ÉDITION 2026

Événement organisé par l'association Palmyre Triathlon Club

19 juin 2026

L'inscription à l'une des épreuves entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. L'athlète s'engage à prendre connaissance de l'ensemble des dispositions dudit règlement.

Le règlement est consultable sur le site internet de l'épreuve. Toute modification éventuelle sera publiée et considérée comme partie intégrante du présent règlement.

L'ORGANISATEUR

La première édition du Palmyre Run est organisée par l'association Palmyre Triathlon Club. L'événement se déroulera le 19 juin 2026 à La Palmyre.

LES ÉPREUVES & LES HORAIRES

Deux épreuves seront mises en place :

- Course chronométrée de 5 km
- Course chronométrée de 10 km

Le départ et l'arrivée des deux courses auront lieu au Square de l'Océan à La Palmyre.

Le départ des deux courses sera donné à 20h00.

INSCRIPTION & ENGAGEMENT

- Le 5 km est ouvert à partir de la catégorie Minime (nés en 2012 et avant).
- Le 10 km est ouvert à partir de la catégorie Cadet (nés en 2010 et avant).

Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne sur la plateforme d'inscription.

Tarifs d'inscription :

- 5 km → 10 €
- 10 km → 20 €

Le nombre de participants est limité à 1 000 coureurs au total. **La revente de dossard est interdite.** Toute cession entraînera la disqualification du coureur et pourra interdire toute participation future.

Aucune assurance garantie annulation ne sera proposé par l'organisateur. Chaque inscription est définitive et aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le motif.

CERTIFICAT MÉDICAL / PPS

Conformément aux règles de la Fédération Française d'Athlétisme, le certificat médical n'est plus accepté. Chaque participant majeur doit fournir un Parcours Prévention Santé (PPS) valide (moins d'un an), téléchargeable sur <https://pps.athle.fr>. Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale et répondre au questionnaire de santé réglementaire.

DOSSARDS

Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité :

- Vendredi 19 juin 2026 de 16h00 à 19h45 au Square de l'Océan.

Seuls les dossiers complets seront validés. Le dossard devra être porté entièrement visible sur la poitrine pendant toute la course.

DÉROULEMENT DE LA COURSE

- Heure de départ → 20h00 pour les deux courses.
- Temps limite → 01h30.
- Des ravitaillements seront installés sur le parcours.
- Tout concurrent dépassant les délais sera invité à quitter le parcours pour raisons de sécurité.

SÉCURITÉ

La sécurité est assurée par les signaleurs bénévoles et un service médical agréé.

Les médecins et secouristes sont habilités à mettre hors course tout participant jugé inapte à poursuivre.

CHRONOMÉTRAGE

Le chronométrage est assuré par OK TIME, entreprise spécialisée. Celui-ci est garanti par une puce chronométrique. Les classements seront établis selon le temps officiel. Le temps réel sera communiqué à titre indicatif.

CLASSEMENT & RÉCOMPENSES

Seuls les concurrents franchissant la ligne dans les délais et ayant réalisé le parcours dans son ensemble seront classés. Un classement scratch sera établi. Les statuts DNS, DNF et DSQ s'appliquent selon la situation.

Seront récompensés, les 3 premiers hommes au scratch et les 3 premières femmes au scratch sur le 5 km et sur le 10 km.

La présence des participants récompensés est obligatoire à la cérémonie de remise des prix. Aucun prix ne pourra être ultérieurement réclamé par un concurrent absent.

La remise des prix aura lieu le vendredi 19 juin 2026 à 21h00.

ASSURANCES

Chaque participant court sous sa propre responsabilité. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence FFA.

Il appartient aux non-licenciés de souscrire une assurance personnelle.

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur qui couvre sa responsabilité civile et celle des concurrents inscrits, de la ligne de départ à la ligne d'arrivée de la compétition, pour les dommages corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux.

Il est fortement conseillé aux concurrents de souscrire une assurance individuelle accident. De plus, les coureurs doivent être conscients des risques inhérents à ce type d'épreuve sportive, qui peut requérir un entraînement préalable. Le Palmyre Triathlon Club n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour tout accident, blessure, dommage corporel, incapacité, décès survenu à un participant, sous réserve naturellement des accidents ayant pour cause directe un manquement de l'organisateur à ses obligations légales et réglementaires.

En outre, le Palmyre Triathlon Club n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute dégradation, perte, vol de tous biens, matériels ou équipements personnels d'un participant.

MODIFICATION / ANNULATION DES ÉPREUVES

L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une partie ou la totalité des épreuves pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou tous cas de force majeure, sans dédommagement pour les coureurs.

Dans toute hypothèse d'annulation, de report ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison hors du contrôle de l'organisateur, et, en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques, tout risques d'intempéries ou intempéries avérées, l'organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des participants.

Les concurrents renoncent à toute réclamation ou demande de remboursement du fait de cette annulation.

CNIL & DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi Informatique et Libertés, chaque inscrit dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Les données peuvent être utilisées par l'organisateur et ses partenaires sauf opposition écrite adressé à l'organisation en recommandé avant le 15 juin 2026. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation par email.

DROIT À L'IMAGE

Le participant déclare reconnaître et accepter que l'organisateur sera en droit de procéder à l'enregistrement et/ou la captation/fixation des images fixes et animées de l'événement (comprenant son nom et prénom, ses propos et sa représentation) apparaissant sur les divers équipements. Le participant déclare d'ores et déjà accepter toute exploitation par l'organisateur ou tout tiers autorisé de tout ou partie de leurs contenus ou extraits pour les stricts besoins suivants, sans limitation de durée :

- (a) diffusion de l'événement (à savoir toute diffusion en intégralité ou par extraits, en direct ou en différé, auprès de tout média et par voie de toute plateforme connue ou créée dans l'avenir, radiodiffusion, télédiffusion, toute communication ou distribution mobile, en ligne, numérique, en circuits fermés ou dans les lieux publics, toutes diffusions en avion ou en mer, Internet, vidéo, DVD).
- (b) exploitation par tout partenaire/sponsor/fournisseur de l'événement pour leurs opérations/campagne de communication institutionnelle (à l'exclusion de toute utilisation pour une campagne publicitaire).
- (c) promotion des éditions futures de l'événement ou de tout événement/opération associés. Sur demande, le Participant peut demander à l'Organisateur de ne pas utiliser son image.

DOPAGE

Tout concurrent peut être soumis à un contrôle antidopage. Le refus entraîne une disqualification immédiate. Un contrôle antidopage mécanique avant, pendant et après l'épreuve peut être exercé également.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les concurrents doivent respecter l'environnement. Les déchets doivent être jetés uniquement dans les zones prévues à cet effet. Les participants s'engagent à respecter les espaces traversés. Tout jet de déchet hors des zones prévues pourra entraîner la disqualification.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE

La participation au Palmyre Run entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de la charte éthique.

Le concurrent doit faire preuve de sportivité et traiter les autres concurrents, les officiels, les bénévoles et les spectateurs avec respect et courtoisie avant, pendant et après la course.